

Le 24 juin, à partir de 09h30, une réunion du Comité de Liaison du Gers et des Hautes-Pyrénées s'est tenue à la Maison France Services de Villecomtal-sur-Arros.

Étaient présents :

- CFE-CGC : M. Patrice KAMINSKI,
- Union Départementale des Syndicats CGT 65/Privés d'emploi : M. Ahmad ASGARI, Mme Véronique DUCOMBS,
- CGT : Mme Sylvie LOUGE ABENTIN,
- CGT-FO : M. Joseph BELLANCA,
- AC ! 32 : M. Jean-Pierre DUFAUD, Mme Véronique MARTIN,
- PRCP / MNCP : Mme Sylviane REGNIER,
- SNC : Mme Pascale BARRE

- Pôle emploi : Mme Catherine GUILBAUDEAU Directrice Territoriale, M. Laurent TRAVAIL, Chargé de Mission,

- *Excusés :*
- CFTC : M. Francis CARASSUS,

- *Absents :*

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

- Présentation de Mme Pascale BARRE, bénévole au sein de l'association SNC Solidarité Nouvelle face au Chômage,
- Marché du travail,
- Retour sur le Comité national de liaison du 8 mars
 - Contrôle de la recherche d'emploi,
 - Parcours de remobilisation,
 - Prestation Parcours emploi santé
- Actualités du territoire,
- Questions diverses à me transmettre au plus tard le 25 février 2022.

Présentation de Mme Pascale BARRE :

Nous avons le plaisir d'accueillir l'association SNC. Nous commençons notre réunion par un tour de table. Il permet à Mme Pascale BARRE de faire connaissance avec les membres de notre Comité de liaison et de se présenter.

Mme BARRE travaille à l'AFPA sur le dispositif « prépa compétences ». En parallèle, elle est bénévole au sein de l'association Solidarité Nouvelle face au Chômage.

Le marché du travail – Commentaires parallèles des données statistiques :

Présentation d'un document sur l'offre et la demande d'emploi des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. (Actualisation consultable sur <http://www.observatoire-emploi-occitanie.fr>)

Nous sommes quasiment au plein emploi dans le Gers et le taux de chômage dans les Hautes-Pyrénées a fortement diminué ces derniers mois.

Nous observons une forte baisse chez les jeunes et les bénéficiaires du RSA.

Retour sur le Comité national de liaison :

Le 8 mars dernier se réunissait le Comité national de liaison.

A l'ordre du jour, le Parcours de remobilisation, la prestation « Parcours emploi santé » et le contrôle de la recherche d'emploi.

Nous avons abordé ces points lors de nos précédents Comité de liaison.

Nous mettons à votre disposition les supports utilisés pour le Comité national de liaison. Vous les trouverez en annexe de ce compte rendu.

Actualités du territoire :

La notion de recours hiérarchique disparaît pour toute décision à compter du 1er juillet 2022. En cas de maintien de décision, le demandeur d'emploi doit saisir la médiation avant de pouvoir saisir le Tribunal Administratif.

L'allocataire peut déposer sa réclamation dans un délai de 2 mois à compter de la date de décision initiale, cette réclamation doit être traitée dans les 7 jours.

Attention, le délai de saisie de la médiation est strictement identique.

Lieu unique d'accueil : les conseillers Cap emploi sont déployés dans toutes nos agences. 3 à Auch et Tarbes Arsenal, 2 à Tarbes Pyrénées, 1,5 à Condom, 1 à l'Isle-Jourdain, Lourdes et Lannemezan.

En parallèle, les conseillers Pôle emploi gèrent des portefeuilles de personnes bénéficiant de la reconnaissance travailleur handicapé.

L'ensemble forme une équipe « Travailleur handicapé ». Le dernier comité de pilotage s'est tenu le 17 juin en présence des Directrices de Cap Emploi.

Les portefeuilles sont très chargés. La Team « TH » travaille avec les conseillers entreprise pour les recrutements.

Il n'y a pas de doublon entre Cap emploi et Pôle emploi. Nos missions sont différentes et complémentaires.

Nous avons signé une convention de partenariat avec la Carsat. Des ateliers co-animés vont être mis en place à partir de la rentrée.

Si vos adhérents ou sympathisants ont des questions sur leur future retraite, vous voudrez bien les orienter vers les France Services. Les agents des France Services les aideront à créer leur espace personnel et répondront à leurs questions de premier niveau.

Questions diverses :

Pas de questions diverses ce jour.

La date arrêtée en commun pour le prochain Comité de liaison est le 23 septembre 2022, à 09h30.

- *Marché du travail,*
- *Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)*
- *Ukrainiens,*
- *Dispositif HOPE par Mme BARRE,*
- *Actualités du territoire,*
- *Questions diverses.*

L'ordre du jour reste ouvert aux propositions des participants adressées avant le 09 septembre 2022, délai de rigueur.